

La tête de Raoult sera-t-elle la prochaine à rouler dans la sciure ?

écrit par Raoul Girodet | 18 décembre 2020



DE LA DICTATURE SANITAIRE À LA DICTATURE TOUT COURT ?

Ça y est : les masques tombent ! (mais pas ceux qu'on aimerait voir tomber...).

Le professeur Perronne est liquidé.

Après avoir bâillonné les Français, après les avoir muselés, le pouvoir macronien passe à l'étape supérieure : les purges.

Les opposants n'ont aucune pitié à attendre d'un pouvoir qui, au bord de la panique, perd totalement les pédales.

Ne supportant aucune critique, il entreprend une opération d'épuration de tous ses opposants.

Déjà, le professeur Fourtillan a été récemment interné en hôpital psychiatrique comme le souligne actu.fr Occitanie, à la demande du commissaire politique du préfet :

Transféré en hôpital psychiatrique

Examiné par un médecin le 10 décembre alors qu'il était interné à Nîmes, l'état de santé de Jean-Bernard Fourtillan

aurait été jugé suffisamment préoccupant pour que cela justifie un internement en hôpital psychiatrique. Cette prise en charge médicale a été approuvée par le préfet du Gard Didier Lauga.

.

France info a d'ailleurs annoncé :

Ce que l'on sait de l'hospitalisation en psychiatrie du militant anti-vaccin Jean-Bernard Fourtillan, apparu dans « Hold-up »

Titre révélateur des deux crimes de Fourtillan : c'est un « militant », et il a osé apporter un témoignage dans un documentaire défavorable au gouvernement.

On occulte évidemment de dire que ce prestigieux professeur, expert en pharmacologie et en toxicologie et ancien professeur des universités, a notamment découvert en 1994 l'hormone du sommeil, la Valentonine.

Non, ce n'est évidemment qu'un vulgaire complotiste.

Son crime ?

Le « crimepensée » très bien décrit par Georges Orwell dans 1984, son œuvre majeure et prophétique :

« le Crimepensée est le crime essentiel, celui qui englobe tous les autres ». Il consiste à entretenir une croyance ou un doute contraire au parti au pouvoir, de quelque manière que ce soit.

Bref, on assiste à un retour de la psychiatrie punitive mise en place en URSS dès 1917.

Tout opposant ne peut en effet qu'être victime de schizophrénie, ce qui justifie pleinement son incarcération. Un simple diagnostic médical suffit, nul n'était besoin de s'encombrer d'arguties judiciaires longues et coûteuses, avec une issue parfois incertaine. En effet, selon certaines sources (heureusement non confirmées), il existerait peut-être

encore quelques juges honnêtes.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec le limogeage du professeur Perronne.

Lui non plus, il n'est pas un Mickey. Il a C.V. long comme le bras, mondialement connu comme le « *Lyme doctor* ».

Son crime ? Il est double :

- Il a osé exposer les faits au grand jour dans son ouvrage « *Y a-t-il une erreur qu'il n'ont pas commise ? Covid-19 : l'union sacrée de l'incompétence et de l'arrogance* »
- Il est partisan de l'hydroxychloroquine, et dénonce : qu'« *il y a une véritable corruption qui a plongé des dizaines de milliers de Français dans la mort* » et que des opposants à l'hydroxychloroquine sont « *achetés par l'industrie pharmaceutique* »

Quelle impudence ! Et quelle imprudence ! Crimepensée caractérisé, là encore.

Il aurait pourtant dû rentrer dans le rang, car il avait été prévenu, que diable !

Le « Courrier Picard » avait titré dès le 25 juin :

Hydroxychloroquine : le professeur Perronne dans le viseur de l'Ordre des médecins et de l'AP-HP.

Il était « dans le viseur », et Martin Hirsch vient d'appuyer sur la gâchette.

Martin Hirsch ? Énarque, haut-fonctionnaire dont le plus haut fait d'armes est d'avoir été un des « Kouchner boys » aux côtés de notre croquemort en chef Jérôme Salomon. Le monde est petit, n'est-ce pas ?

Et les suce-boules du système se retrouvent tous au sommet.

En revanche, les jours des résistants sont comptés.

À qui le tour ?

Le procès du Professeur Raoult est en cours : lui aussi est

dans le viseur.

Depuis mars 2020, il est lui aussi prévenu :

Coronavirus : pourquoi la dernière étude du professeur Raoult est dans le viseur de l'Agence de sécurité du médicament, (FranceInfo 24 mars 2020).

Il a été trop confiant ou trop naïf pour ignorer ce premier avertissement et faire son autocritique.

Il a ignoré un deuxième avertissement délivré par le « Quotidien des Pharmaciens le 3 novembre dernier » :

Beaucoup plus discret depuis le début de l'été, le Pr Didier Raoult est dans le viseur de la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPIILF) qui a déposé plainte contre lui devant le Conseil de l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône.

Je ne saurais trop lui conseiller pour échapper à la prochaine purge de prendre les devants et fuir le goulag macronien.

Sans nul doute, ses compétences l'aideront à trouver l'asile politique dans un pays démocratique qui l'accueillera les bras ouverts.